



Déclaration du SNUipp-FSU77
CAPD du 20 mai 2015

Madame l'inspectrice d'académie, mesdames, messieurs les membres de la CAPD,

Nous avons toujours salué et respecté le travail des services dans des conditions de préparation du mouvement très difficiles avec un calendrier à nouveau contraint pour des raisons politiques. Néanmoins, nous pensons que ce respect devrait être mutuel et que le manque de personnel ne doit pas nuire aux délais nécessaires dont les délégués du personnel ont besoin pour pouvoir effectuer le travail de vérification pour lequel ils ont été élus. Rappelons que chaque année, la FSU demande lors des instances académiques l'ouverture des postes d'agents administratifs nécessaires à l'amélioration des conditions de travail des agents des services, ce qui va de pair avec la bonne organisation des opérations administratives du 1^{er} degré.

L'envoi de la L6 le 11 mai au lieu du 7 comme prévu, ne nous a pas permis de faire parvenir les erreurs relevées ou nos demandes de vérifications pour le lundi 18 mai. Nous nous voyons donc contraints de le faire en séance aujourd'hui. Les enseignants du 1er degré de Seine-et-Marne, en votant majoritairement pour le SNUipp, nous ont confié pour mission de garantir l'équité et la transparence lors des instances paritaires. Cela suppose que nous soyons destinataires, dans les délais impartis, de toutes les informations nécessaires afin de pouvoir respecter nos engagements.

Depuis plusieurs mois, nous ne recevons plus aucune des circulaires adressées aux écoles, alors que nous en étions toujours destinataires les années précédentes. Le souci de transparence que vous évoquez régulièrement nous semble par là-même quelque peu malmené.

Notons également que les modifications incessantes du calendrier des opérations collectives (nous en sommes à la dixième mouture à ce jour) ne facilitent ni notre travail ni nos conditions de remplacement afin d'assurer cette continuité du service public qui nous est chère à tous. Nombre d'entre nous siègent aujourd'hui sans être remplacés dans leurs classes.

Nous nous retrouvons donc pour évoquer, entre autres, l'attribution de priorités d'ordre social et médical pour certains de nos collègues.

Est-il nécessaire de rappeler que nous traiterons de cas parfois douloureux, de demandes toujours sensibles qui imposent à cette instance une grande rigueur et une grande humanité et où le barème ne peut être le seul élément d'analyse ? L'augmentation des pressions sur nos collègues liées à la multiplication de tâches diverses et variées, la modification de l'organisation de la semaine scolaire sans aucune prise en compte ni des besoins des élèves, ni des contraintes de préparation et correction des enseignants, ... le tout lié à une absence quasi-totale de médecine de prévention, ne permettant aucune visite médicale régulière, ainsi qu'une absence de moyens de mettre en œuvre, dans la plupart des cas, les adaptations de poste et allègements de services nécessaires à nos collègues les plus fragiles ... tous ces éléments participent très certainement à une aggravation de la santé ou des situations sociales de nos collègues.

L'absence du médecin de prévention et des assistantes sociales ne nous permet pas d'effectuer pleinement notre travail de délégué du personnel. Les avis médicaux et sociaux vont être énoncés les uns après les autres sans que nous puissions poser de questions, ni présenter nos dossiers aux experts. Cela n'est absolument pas satisfaisant. En effet, sans bafouer le secret professionnel, il nous paraît indispensable d'avoir un échange approfondi sur toutes les situations. Nous rappelons qu'accorder une priorité doit permettre à nos collègues d'articuler leur engagement professionnel et leur situation personnelle mais que chaque situation et

chaque vœu doit être examiné au cas par cas pour permettre de ne pas laisser se développer le sentiment de passe-droit. Les situations vécues par nos collègues demandent une certaine empathie, parfois difficile à percevoir à la seule lecture d'avis impersonnels.

Enfin quelques jours après la fermeture du serveur, nous tenons à vous faire part d'un certain nombre de points qui nous interpellent :

- Concernant la circulaire du mouvement, nous avons accueilli favorablement la fin des 10 vœux obligatoires mais nous maintenons notre demande de retour à un mouvement en 2 phases, avec 2 phases d'émission de vœux. En effet, nos collègues ont toujours postulé au placement dans une logique différente de celle du mouvement, car ils savaient qu'ils y étaient nommés à titre provisoire.
- Nous souhaiterions également un mouvement qui ne se déroule pas essentiellement pendant les vacances scolaires afin que nos collègues puissent prendre contact avec les écoles avant de faire leurs choix.
- La prétendue simplification de la circulaire n'a pas été vécue comme telle par nos collègues. Les nombreuses annexes, dont certaines sont parues très tardivement et sans avoir été soumises à l'avis des délégués du personnel, ont rendu encore plus opaque la lecture du document de cette année.
- Rajoutons à cela qu'à moins de 5 jours de l'ouverture du serveur mouvement, 189 ZIL de Seine-et-Marne ont découvert qu'ils devaient participer au mouvement avec pour seule opportunité la possibilité de demander un poste de brigade départementale s'ils souhaitaient pouvoir continuer à effectuer des missions de remplacement. Le passage d'un poste de ZIL à un poste de brigade implique pour les enseignants concernés un changement radical de leurs conditions de travail, tant pour les missions qui leur sont confiées que pour le secteur géographique élargi sur lequel ils seront amenés à se déplacer.
Nous maintenons les arguments développés en CTSD et en CDEN sur les risques d'abandon des remplacements courts et les problèmes de gestion que cela va entraîner.
- Nous nous interrogeons sur ce qui pousse l'administration à formuler certaines exigences auprès des directeurs de maternelle qui exercent sur des petites sections et à qui l'on demande d'abandonner leur classe pour l'accueil des PES sur leur quart de décharge. Nous rappelons que l'organisation interne des écoles relève du directeur après avis du conseil des maîtres et nous exigeons que ces pressions cessent.
- Nous continuons de demander le redéveloppement des RASED, trop de postes étant à ce jour vacants. De nombreux départs en formation CAPASH E et G sont nécessaires pour relancer ces RASED mis en difficulté depuis 2008.
- Nous profitons également de cette CAPD, précédant le mouvement, pour évoquer les décharges de direction. Nous n'avons toujours aucune confirmation ou infirmation concernant les quotités de décharges de nos collègues directrices-teurs en Education Prioritaire. En cette période d'annonces, notamment du Premier Ministre, pour donner un signal fort pour l'Éducation Prioritaire, il serait inconcevable que nos collègues directrices-teurs n'aient plus le temps ni les moyens de recevoir les familles, d'organiser leur école,... Bref de travailler sereinement.
- Toujours au sujet des décharges de direction, le SNUipp-FSU77 vous demande le retour du traitement des écoles primaires au même titre que les écoles maternelles. Comment comprendre que des directrices-teurs puissent passer d'une décharge complète à une demi-décharge par un simple jeu d'écriture du ministère.
- Nous demandons que le manque de postes n'ait pas de conséquences sur les possibilités pour nos collègues de se voir accorder une disponibilité, un détachement ou certaines quotités de temps partiel. Comment expliquer que, parce qu'on enseigne

en Seine-et-Marne, on ait moins de chances de bénéficier de ces dispositifs que des enseignants d'autres départements ?

- La multiplication des postes à profils se poursuit, malgré toutes les réserves que nous avons pu formuler ces dernières années. Cette année ne déroge pas à la règle et le sentiment que ces nominations relèvent plus que jamais du « fait du prince » se développe de plus en plus chez nos collègues.

Merci